

Saint-Nazaire, le 23 avril 2012

Contribution de SPCNE à « 2030, les Visions Citoyennes »

1. Dynamiser le territoire :

Faciliter les productions de richesses par un développement accru d'une industrie diversifiée (PMI et PME) et du commerce.

Promouvoir les qualités particulières régionales avec les communes environnantes : La Brière, la Presqu'île, les marais salants, la côte littorale et ligérienne.

Arrêter de faire un « copier coller » de Nantes Métropole et porter une réflexion sur la qualité et les opportunités de notre territoire si particulier en personnalisant la démarche.

2. Rendre la ville plus attractive :

Sortir d'une « architecture » agressive, sans intérêt et massive, en béton coloré ou non, ou habillé de bois pour "faire joli", mais privilégier dans la composition des façades des matériaux "vivants" tels que la pierre apparente, le jeu des appareillages de briques, le placage ou habillage de matériaux céramique, etc...

L'aménagement du Front de Mer est une étape positive, il faut le compléter en y favorisant l'implantation de commerces, restaurants, ...

Le renouvellement urbain du quartier de Sautron est une opportunité pour y créer « une rue gourmande » où l'offre de restauration pourrait être concentrée et attirer de nombreux consommateurs.

En harmonie avec la vocation de notre Port de transit et d'accueil de visiteurs touristiques maritimes, donner à l'îlot du « Vieux Saint-Nazaire » un aménagement dynamique approprié et attendu avec la pratique de l'espace maritime.

Se réapproprier le Port et le ré intégrer à la ville en démolissant la base sous- marine et en libérant les quais d'apponement pour les navires de croisières.

3. Améliorer et compléter l'offre de transports sur tout le territoire :

Désenclaver Saint-Nazaire et la communauté d'agglomération via le port de Montoir de Bretagne en développant le ferro-routage, les porte-containers pour la desserte des entreprises qui viendraient s'installer.

Créer une gare maritime et rétablir le bac Nord-Sud Loire.

Créer une liaison fluviale ligérienne et touristique vers les Iles, entre Saint-Nazaire et le Croisic, la Turballe, etc ...

Doubler la ligne ferroviaire Saint-Nazaire - Le Croisic ainsi que la ligne Saint-Nazaire – Pontchâteau - Chateaubriand pour y créer un tram-train pour amener les populations à laisser leurs véhicules particuliers.

Remettre en circulation un petit train ou tramway vers la Brière pour le transport des usagers locaux mais aussi pour l'offre touristique.

Compléter « héliYce » par une offre de transport à destination des populations qui travaillent, notamment vers la zone de Brais et la zone portuaire. Instaurer des navettes pour desservir ces zones d'emploi au départ de parkings extérieurs.

Poursuivre le « partage citoyen de la ville » avec des sites propres aux voitures, bus, vélos, piétons et des trottoirs suffisants pour les fauteuils roulants et les poussettes.

4. Envisager une communauté élargie :

Regrouper La CARENE, Cap Atlantique, la communauté de communes Loire et Sillon et celle du Pays de Pontchâteau pour gérer notamment le traitement des déchets et peut-être imaginer un aménagement du territoire (transport, tourisme, ...) étendu à un tiers de la Loire Atlantique.

5. Mettre en place un Plan de Prévention des Risques Naturels sur tout le territoire de La CARENE.

6. Créer à Saint-Nazaire une vraie « Cité Administrative » parfaitement desservie :

Regrouper la majorité des services publics (Mairie, Sous-Préfecture, Services Sanitaires Maritimes, CCI, Tribunal, Conseil Général et Conseil Régional) dans les bâtiments Météor sous occupés. Avec la proximité du pôle d'échange multimodal, ce regroupement devrait permettre de limiter les déplacements en ville.

7. Réhabiliter certains bâtiments :

Réhabiliter les bâtiments administratifs (Sous-Préfecture, Services Sanitaires Maritimes) libérés par la création de la « Cité administrative » et dont la fonctionnalité est devenue inadaptée.

Réhabiliter le château de Porcé et son environnement paysager.

8. Penser un pôle Santé :

A côté de la Cité sanitaire, préserver une offre de médecine de proximité, créer des « dispensaires » ou maisons de santé dans les quartiers et mettre l'accent sur la prévention.

Conserver des éléments du Moulin du Pé (tripode entier) pour de services de soins type gériatriques, soins infantiles (conservation de la maternité), convalescence.

9. Améliorer l'offre de logements en ville pour les étudiants :

Réhabiliter une partie du tripode du Moulin du Pé, proche de la cité scolaire et utiliser l'ancien bâtiment des Télécoms, boulevard Laënnec.

10. Préserver la présence d'artisans de proximité en ville.

11. Prévoir suffisamment de salles de réunions ou d'expositions :

Dans les différents secteurs de la ville, des salles de capacités différentes, pour les particuliers et les associations.

12. Éducation :

Déployer des dispositifs éducatifs permettant de contribuer à l'éducation collective : eau, projets urbains, qualité de l'air, espaces naturels, éco citoyenneté, environnement sonore, solidarité internationale, gestion des déchets.

Soutenir des projets de rapprochement Ville-Ecole. C'est le cas des labels Ville internet, ou plus récemment École internet. Ces expériences participent à promouvoir les usages d'Internet dans le cadre d'une égalité d'accès et d'appropriation pour tous les élèves des écoles du premier cycle.

13. La jeunesse :

Améliorer l'offre de loisirs pour les jeunes dans les quartiers afin qu'ils ne soient pas obligés de se déplacer systématiquement vers le Parc Paysager qui concentre les activités.

Instituer un conseil municipal des jeunes qui serait un espace d'échanges entre les jeunes. Ce serait un moyen d'apprentissage de la citoyenneté et l'occasion de participer activement à la vie de sa ville où les sujets abordés pourraient porter sur l'amélioration de leurs conditions de vie, la sécurité, l'environnement, la solidarité, la santé.....

14. Communications et télécommunication :

Développer le réseau numérique pour l'usage du très haut débit sur le territoire de l'agglomération par un maillage efficace de la fibre optique, du câble, etc..